

Alain Brousse : un entrepreneur de l'Assurance maladie !

Qui ne le connaît pas au sein du réseau ? Alain a dirigé les Caisses d'Auch et de Bayonne. Avec toujours le même dévouement envers les personnels des organismes et une loyauté sans faille envers l'Institution.

Alain ne se contentait pas de gérer les Caisses avec rigueur et exigence. Il aimait explorer le monde de demain. Dans les années 2000, il a participé activement et avec succès à une mission nationale chargée de définir une stratégie de service de l'Assurance Maladie. Il a également été l'un des acteurs importants des Actions Pilotes Régionales Service, expérimentées par la CNAMTS en Midi Pyrénées et Auvergne.

Alain était toujours à la recherche de nouvelles terres à défricher. Pour ne citer que quelques illustrations, il a su profondément rénover les modalités de l'accueil physique dans le département du Gers. Il a également conçu un observatoire des Indemnités Journalières labellisé par la Caisse Nationale. Ou encore, il a pris une part importante dans la démarche SMI autour du référentiel Indemnités Journalières.

Alain ne comptait pas ses heures. Habité par une énergie peu commune, il a dû faire face en septembre 2006 à une explosion au sein des bâtiments de la CPAM de Bayonne. Deux ans plus tard, l'immeuble était réhabilité avec un accueil contemporain totalement repensé et intégrant la nouvelle politique de relation client de l'Assurance Maladie.

Assurément, Alain a toujours été un grand professionnel. Au moment de quitter le réseau, après une carrière longue et fertile, il fait l'objet d'une campagne médiatique autour d'un pot de départ.

Cette campagne est clairement orientée et inspirée par un désaccord interne et local. Nous ne pouvons que dénoncer la méthode avec la plus extrême vigueur. Mais nous connaissons tous la promptitude des médias à vouloir faire le buzz, coûte que coûte !

Un emballement médiatique qui touche profondément notre collègue. Alain est un homme respectable et respecté. En aucun cas, il ne méritait cela. Dans ce moment odieux et difficile, l'ADCAM se devait de rappeler les grandes qualités professionnelles dont il a toujours su faire preuve et l'importance de l'œuvre accomplie au sein et pour l'Assurance Maladie.

Jean-Claude BARBOT
Président de l'ADCAM